



Ville de
Clouange



DISTRIBUTION DES MASQUES

Madame, Monsieur,

A ce jour, tous les masques barrière au Covid-19, commandés par La Ville de Clouange n'ont pas été livrés cependant, la distribution* commencera tout de même en milieu de semaine prochaine.

* Distribution aux personnes **qui ont répondu au questionnaire préalable** distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune **et transmis les justificatifs de composition du foyer qui étaient demandés.**

Ces masques étant strictement réservés aux Clouangeois, nous vous demanderons de vous présenter à la distribution, muni de votre Carte Nationale d'Identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

Nous vous remercions de respecter les créneaux horaires indiqués ci-dessous, en fonction de votre rue de résidence, afin d'obtenir la meilleure distanciation sociale possible. Pour des raisons d'hygiène, merci de vous munir de votre stylo.

La distribution sera organisée dans la salle « La Galerie » suivant le planning ci-dessous :

Le mercredi 20 mai, de 8 h 30 à 11 h 30 pour les habitants des rues :

JOFFRE – FOCH – BOUCLE DE L'EUROPE – CLEMENCEAU

Le mercredi 20 mai, de 13 h 30 à 16 h 30 pour les habitants des rues :

JEAN BURGER – STADE – LANGGONS – ORNE – LECLERC – JEANNE D'ARC
SAINT HENRI – COLOMBIER – MARECHAUX – PRES – ABBE PIERRE – DEUX BANS – GROTTÉ

Le jeudi 21 mai (Ascension), de 8 h 30 à 11 h 30 pour les habitants des rues :

DR JOB – CROIX + CROIX PROLONGEE – POINCARE
JOLI BOIS – JARDINS + SAINT NICOLAS – ROSES – BELLE FONTAINE

Le jeudi 21 mai (Ascension), de 13 h 30 à 16 h 30 pour les habitants des rues :

VERLAINE – PALISSADES – LORRAINE – SARMENTS – ALSACE – 4 SEPTEMBRE – RUISSEAU

Le vendredi 22 mai, de 8 h 30 à 11 h 30 pour les habitants des rues :

PARADIS – MUGUET – CHATEAU D'EAU – BLEUETS
VALLON – PRIMEVERES – TILLEULS – FORET – VIOLETTES

Le vendredi 22 mai, de 13 h 30 à 16 h 30 pour les habitants des rues :

PEUPLIERS – BOULEAUX – MERISIERS – CAPUCINES – PERVENCHES – CHARMES – ACACIAS
COUDRIERS – VERGERS – POMMIERS – POIRIERS

Le samedi 23 mai de 8 h 30 à 11 h 30 pour les personnes qui ont été dans l'incapacité de se présenter aux créneaux susvisés.

A noter !

Les commerçants, artisans, employeurs de personnels, ne sont pas concernés par cette distribution.

Ces derniers, conformément au code du travail, doivent assurer la sécurité de leurs employés en les dotant de masques, gel et tous moyens garantissant la barrière au covid-19.

De même, les propriétaires loueurs, ne recevront pas de masque pour leurs locataires, ce sont les locataires eux-mêmes qui devront se présenter à la distribution.

Pour toute question, merci d'envoyer un mail à masquesclouange@clouange.fr ou appeler en mairie au : 03 87 67 02 37, aux heures de permanences de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

chers Clouangeois.

Soyez vigilants

Le virus est encore là...

Prenez soin de vous !

Le Maire,
Stéphane BOLTZ